

# PROFONDEUR

10 C<sup>imes</sup> = LE N<sup>o</sup>

## SEUL CONTRE TOUS



ET LA MER  
MONTAIT TOUJOURS

B. ZAZ

ABONNEMENT :  
Un an . . . . . fr. 5 00  
Franco par la Poste  
Bureaux  
12 - Rue de l'Étuve - 12  
A LIÈGE  
Rédacteur en chef : NIHIL

# LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :  
Six mois . . . . . fr. 2 75  
RECLAMES :  
La ligne . . . . . 1 00  
Fait-divers . . . . . 3 00  
Administrateur : A. HERMAN.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

## Seul contre tous.

Le grand homme a parlé. Il n'a voté la prise en considération du projet de révision que dans le but unique de combattre la révision elle-même, et de telle façon, que jamais plus on ne s'avisera d'en parler devant lui!!!... En vain les libéraux, faisant taire toutes leurs inimitiés personnelles, essaient de rétablir l'Union sur une question de principes, M. Frère, seul contre tous, s'oppose à l'adoption d'une réforme réclamée par le pays tout entier. La Justice, avec laquelle nous sommes, cette fois, complètement d'accord, s'écrie : « C'est de l'obstination poussée jusqu'à l'aberration. »

Mais cela doit-il étonner quelqu'un ! Ce n'est pas d'aujourd'hui que M. Frère s'est montré l'autocrate absolutiste qui n'admet aucune contradiction et répond carrément : « Vous en avez menti » en pleine Chambre des représentants, à ceux qui ne s'inclinent pas suffisamment devant son omnipotence infailible.

Il y a plus d'un quart de siècle, M. Félix Delhasse, dans une étude remarquable, nous le montrait à seize ans « déjà discourant de *omni re scibili*, avec un aplomb qui est resté un des traits principaux de son caractère » — « ne doutant de rien, surtout pas de lui-même. »

Et cependant à cette époque M. Frère ne faisait encore que ce qu'il a fait toute sa vie : « jouer sur un autre ton le même air que les catholiques. »

M. Frère, sorti du peuple, a la haine et le mépris du peuple.

On connaît la façon dont il a parlé des manouvriers et des valets de ferme qui vendraient leur vote pour un verre de genièvre!!!

Il ne veut accorder le droit de suffrage qu'à ceux qui possèdent « des garanties de lumière, d'indépendance et d'ordre », — ce qui signifie qu'il y a en Belgique deux millions de travailleurs qui ne possèdent aucune de ces garanties.

JAMAIS son mot favori. C'est cependant un mot qui ne devrait pas sortir de la bouche d'un homme d'Etat, surtout quand cet homme d'Etat s'est vu forcé par les circonstances de se donner à soi-même le démenti le plus formel que l'on puisse rêver.

En février 1848, il déclarait que jamais il ne se laisserait entraîner à abaisser le cens électoral.

« Nous tenons à faire cette déclaration, ajoutait-il, que pour ce projet et pour tous les autres, NOUS N'IRONS PAS AU-DELÀ DES PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT. »

» Tout cela, dit M. Delhasse, se passait les 23, 24 et 25 février 1848.

« M. Frère, pas plus que ses collègues, étrangers à la situation de l'Europe, n'avait eu aucune prescience des événements extérieurs, ni de la révolution de France... Mais sitôt la révolution de France connue à Bruxelles le gouvernement stupéfait se résignait à des concessions immédiates; dès le 28 février, il retirait le projet électoral qu'il avait déclaré ne devoir jamais dépasser et il présentait un nouveau projet, abaissant le cens aux dernières limites de la Constitution. Il avait fallu les barricades de Paris pour arracher cette réforme, consignée au programme de 1846.

Quatre jours après, cette loi, si effroyable la veille de la révolution, était votée à l'unanimité. »

Quand on a, dans son passé, une reculée semblable, on a perdu le droit de dire : JAMAIS.

M. Frère le dit encore cependant.

Attendrait-il de nouvelles barricades,

— non plus en France cette fois, mais en Belgique, — pour se dédire de nouveau ? En vain tous les députés libéraux lui tendent la perche de la révision, il s'obstine dans son entêtement sénile et cet homme qui n'a rien appris semble avoir tout oublié.

M. Guillaume de Greef a pu dire de lui, dans les *hommes du jour*, « ses chutes ministérielles ont toujours été un soulagement universel, même pour son parti. »

Le soulagement ne sera complet que lorsque l'Association libérale de Liège, fidèle à son programme, le rejettera définitivement ce son sein et le renverra aux douceurs de la vie privée où il aura l'occasion de refaire la fortune qu'il a si bénévolement jetée aux quatre vents du ciel.

FREEMAN.

## ELECTIONS COMMUNALES.

Donc, IL ne nous répondra plus. — Ce duo que nous avions commencé, il refuse d'y continuer sa partie — et nous en sommes réduits à jouer la nôtre en solo.

Soit, — le solo ne nous effraie pas. Mais, — rassurez-vous, cher lecteurs, si toutefois vous avez besoin d'être rassurés, — notre partenaire a bien abandonné son pupitre à l'orchestre, mais il n'a pas renoncé à nous accompagner en sourdine et du fond des coulisses, il daigne de temps en temps, nous donner la réplique.

Cette réplique est impersonnelle et indirecte, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle nous est exclusivement destinée.

« Nous avons été agréablement surpris, dit-il, — et flattés dans notre amour propre, surtout — en lisant cette semaine dans la *Reforme* une correspondance de Liège, qui recommande aux libéraux de l'Association libérale de faire des choix judicieux en s'inspirant de la représentation proportionnelle des différentes nuances du libéralisme. »

« Voilà encore un journal qui se dit progressiste et qui professe la même doctrine que nous ! »

Il triomphe trop vite. Il a aussi maladroitement que nous interrompu une série et s'IL avait attendu jusque mardi il aurait pu lire dans la *Reforme* la déclaration suivante :

« Le Comité de l'Association cantonale, considérant qu'après les discours de MM. Frère et Bara et le silence de M. Buis à la séance de vendredi, il n'y avait plus d'illusion à se faire sur la possibilité d'une entente avec les scissionnaires, a décidé de lutter pour les élections d'octobre et de ne patronner que des candidats, d'une part franchement révisionnistes, d'autre part décidés à supprimer les abus qui fourmillent dans l'administration communale et à inaugurer à l'hôtel-de-ville une politique municipale démocratique ! »

En ! bien il nous semble que la *Reforme*, qui se dit progressiste, n'y va pas par quatre chemins et que le confrère, qui ne nous répondra pas, aurait tort après cela de continuer à dire :

« N'est-ce pas aussi dans des termes à peu près identiques que nous avons essayé de justifier la réaction de ceux des conseillers sortants qui solliciteraient le renouvellement de leur mandat auxquels on ne pourrait faire que ce seul reproche : *Vous êtes des doctrinaires !* »

En ! mais le reproche nous paraît suffisant si doctrinaire signifie partisan de la rentrée du prêtre dans les écoles, adversaire de toute extension de droit de suffrage, et par conséquent ennemi déclaré du programme de l'Association libérale.

Ces deux questions : la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la révision constitutionnelle en vue d'augmenter considérablement le nombre des électeurs, ne sont pas des inventions radicales, écloses hier au dernier Congrès progressiste. Ce sont bel et bien des articles du programme libéral de 1846, programme adopté par l'Association libérale de Liège depuis plus de quarante ans.

Les conseillers communaux qui ont sollicité le patronage de cette association et qui ont dû par conséquent en adopter les principes ont donc failli à leur mandat en votant les deux mesures néfastes que nous leur reprochons et nous continuons à espérer que les électeurs voudront faire un choix judicieux. Ils n'accorderont leurs suffrages

qu'à ceux des conseillers sortants qui n'ont pas renié le programme, grâce auquel ils ont été élus et qui seront déçus, comme le dit la *Reforme*, « à inaugurer à l'hôtel-de-ville une politique municipale démocratique. »

A. H.

## Le "Frondeur" au Conseil communal.

Séance du 1<sup>er</sup> août 1887.

M. d'Andrimont, bourgmestre. — Messieurs, à la dernière séance, mon collègue et prédécesseur, M. Warnant s'est permis de me blâmer à propos de mon absence ce soir-là. C'était son droit de dire que j'étais à Carlsbad, mais pourquoi insinuer que le beau sexe m'y retenait et me tournait la tête au point de me faire oublier les affaires de la ville ? Certes, les jolies femmes ne me sont pas indifférentes ; à l'occasion je leur prodigue des sourires et des bouquets. J'avoue aussi que je ne leur déplais pas, voulez-vous m'en faire un crime ? Je dirai comme la chanson :

Ce n'est pas ma faute si je suis aimable,  
La nature seule en est coupable.

Je ne croyais pas M. Warnant si indiscret. Ce qu'il m'a reproché, c'est d'avoir déserté mes fonctions pour courir le jupon. Entre hommes, on ne devrait pas dire ces choses-là, la vérité n'est pas toujours bonne à dire. N'est-ce pas un peu la jalousie qui a dicté l'attaque de notre collègue ? Je suis tenté de le croire. Mais qu'y puis-je, s'il n'a pas de succès auprès des femmes ? En général, celles-ci n'aiment pas les hommes trop minces ou ratatinés.

Je vous fais juges, Messieurs, des accusations dont j'ai été l'objet. Qui d'entre vous ne fait pas quelques petites fredaines à l'occasion ?

Je vous laisse le soin de protéger votre bourgmestre, et, en attendant, je crois devoir quitter le fauteuil de la présidence.

(M. d'Andrimont se retire dans la pièce à côté où il écoute derrière la porte.) M. Hanssens préside.

M. Poulet. — Je propose l'ordre du jour suivant : « Le Conseil n'approuvant pas la jalousie de M. Warnant à l'égard de M. le bourgmestre, regrette cet incident et passe à l'ordre du jour. »

M. Warnant. — Je prends acte que M. le bourgmestre se salue pour éviter des explications compromettantes. Inscrivez qu'il est filé, M. le secrétaire. M. d'Andrimont transforme en une question personnelle une question d'administration publique. Qu'ai-je dit à la dernière séance ? Que sa place était ici, alors qu'il se trouvait ailleurs ; qu'il serait trop facile d'avoir les honneurs et le traitement sans être à la peine ; que pendant que nous cherchions à faire de l'argent, lui le dépensait déjà en partie par des générosités fleuries aux belles dames de Carlsbad.

M. Hanssens, président. — Je vous prie de vous abstenir de personnalités semblables.

M. Warnant. — C'est mon droit et j'en userai. Puis-que je tiens M. le bourgmestre, je veux le retourner comme il le mérite. C'est un coureur, il n'est jamais à son poste quand sa présence est nécessaire ; tantôt il assiste à un banquet, tantôt il est au théâtre ou au bar, ou bien il court la prétentaine par monts et par vaux : à O-tende, à Spa et que sais-je où encore ? Au mois de mars de l'an dernier, quand l'émeute éclata, où était-il ?

J'ai parlé des bouquets offerts par M. le bourgmestre, et M. Poulet voudrait me blâmer ! C'est de la farce, ce morceau de Poulet !

Je ne suis justiciable que de mes concitoyens et si j'ai tapé ferme contre votre projet de patentes, c'est parce que les élections d'octobre sont proches. M. le bourgmestre prend soin de faire remarquer à chaque instant que je suis son prédécesseur ; pourquoi ne serais-je pas aussi un jour son successeur ? Je n'en veux pas, pour le moment, mais si l'on me rend mon siège au mois d'octobre, l'écharpe tricolore, qui allait si bien avec mon genre de beauté, me reviendra certainement. Je ne suis nullement jaloux de M. le bourgmestre ; il plaît mieux que moi, cela se comprend, il rit toujours et fait bombance tout le temps, les femmes aiment bien ça ; c'est un noceur émérite, mais c'est un mauvais administrateur.

Messieurs, il vous faut un bouc émissaire du rejet des 460,000 fr. d'impôts, prenez le bourgmestre, voilà le bouc ! Il n'avait qu'à se trouver à son poste.

M. Hanssens, président. — Le Collège se retire pour se concerter avec son président qui s'ennuie seul.

(Les membres du Collège quittent la salle.)

M. Fraigneux remplace M. Hanssens à la présidence.

M. Micha. — Je n'approuve pas et je ne désapprouve pas M. Warnant. Il a dit des vérités au bourgmestre, nous n'avons pas le droit de le censurer pour cela. Au lieu de l'ordre du jour de M. Poulet, je vous propose le suivant qui ne peut froisser personne.

« Le Conseil regrette que de pareils incidents soient si rares et, considérant qu'ils ne peuvent porter atteinte à la santé du bourgmestre, passe à l'ordre du jour. »

Adopté par 19 voix et 1 abstention, celle de M. Warnant.

Le Conseil s'occupe d'affaires diverses.

## Reprise de l'incident.

M. Chantaine. — Dans l'ordre du jour que nous venons de voter, nous avons bien dit « que les attaques de M. Warnant ne peuvent porter atteinte à la santé du bourgmestre, » mais cela ne suffit pas. Pour contenter M. d'Andrimont, constatons « que notre premier magistrat, malgré son zèle, n'a pas maigri par suite de ses escapades avec les belles bohémiennes à Carlsbad. »

(Le Collège s'esquive de nouveau et M. Fraigneux remonte au fauteuil présidentiel.)

M. Warnant. — Puisque l'on parle du zèle de M. le bourgmestre, je ne voterai pas le nouvel ordre du jour proposé par M. Chantaine. Il est facile de vanter son zèle quand on vient de loin. Aussi longtemps que M. d'Andrimont n'apporte pas des preuves, je le juge d'après sa façon d'agir à Liège. Or, en mars 1836, au lieu d'être à la tête de la police, on sait qu'il bouchetifiait au banquet Liszt. Il aurait mieux fait de suivre l'exemple de son honorable prédécesseur — comme il dit si galamment, — qui, dans un moment critique, commanda en personne une charge de gendarmerie qu'il suffit de rappeler pour faire trembler la place Saint-Lambert.

Mis aux voix, l'ordre du jour de M. Chantaine est voté par les 18 membres présents. MM. Warnant et Micha se sont abstenus.

La séance est levée à 10 heures du soir.

Conforme en substance :

BLAG.

## Ça et là.

L'administration des chemins de fer, vient d'inaugurer un nouveau système de vexations, qui ne manquera pas de lui attirer de nombreuses et vives sympathies.

Nous voulons parler des amendes uniformes que l'on applique aux voyageurs qui montent dans un train, sans coupon régulier.

Il faut avouer que sous le rapport de la répression nous vivons dans un pays excessivement privilégié.

Nous ne connaissons pas de si petite contravention qui ne soit frappée d'une pénalité.

Pour peu que cela continue, on ne pourra plus... éternuer, dans notre beau pays, sans être l'objet de poursuites judiciaires.

L'arsenal de nos lois est bourré de projectiles que les tribunaux flanquent à la tête des citoyens, sous forme d'amende et de prison, avec une libéralité et une désinvolture remarquables. Si les ministres se mêlent en outre de frapper des amendes nous serons bien lotis.

Ce qui est plus remarquable encore, c'est que, généralement, ce sont les petits qui attrapent les plus gros horions de la part des modernes Dracon qui confectionnent nos lois de la manière charmante que tout le monde connaît.

Les lois sur la chasse et sur la pêche sont des modèles du genre, et l'on a dit avec raison qu'il était moins dangereux d'occire un homme que de tuer le plus petit lièvre.

Il faut avouer que nous sommes joliment privilégiés et que les cinquante-sept ans de brabançonne dont nous avons été gratifiés nous ont amené un fort joli régime.

\* \* \*

On nous rapporte, (sur une civière), que le syndicat des marchands de crèmes glacées a adressé à l'administration communale une demande tendant à établir, sur la place St-Lambert, une série d'arbustes.

Le syndicat de la corporation qui a eu la chance de trouver le bourgmestre à Liège, a été fort bien reçu par lui et a obtenu l'assurance de voir sa requête prise en sérieuse considération.

Mes honorables collègues et moi (quand j'ai le temps), a dit en substance M. d'Andrimont, seront toujours heureux de concéder des emplacements sur nos places publiques. Il y a trop de places publiques à Liège et nous croyons qu'il est de bonne administration de faire fructifier tout ce terrain perdu.

Il paraît que la première édition de la brochure du Major-Procession a été enlevée avec une rapidité qui stupéfie les représentants les plus autorisés de la librairie belge. L'heureux auteur de la savante étude dont nous avons les premiers annoncé la publication (ceci soit dit sans vouloir tresser des couronnes à notre service d'informations) est assailli de demandes.

Le roi Kalokau (tu fini) figure au nombre des derniers solliciteurs.

Une seconde édition de 25 exemplaires, comme la première, sera publiée sous peu.

Une bien jolie annonce cueillie dans la Meuse du 5 août :

On demande domestique sachant soigner un cheval et une servante, chez M. Max Horion, à Visé.

Le journal la Justice continue à étonner ses lecteurs, — il paraît qu'il a encore des lecteurs, — en soutenant à la fois dans le même numéro le blanc et le noir, le radicalisme et le doctrinarisme, la proscription de M. Frère-Orban et la réélection en bloc des conseillers socialistes.

Il dit excellemment : « M. Frère-Orban est le seul membre du parti libéral qui ne soit pas révisionniste. C'est aujourd'hui un fait acquis.

Mais persistera-t-il à conserver un mandat lui conféré par une Association qui veut la révision ? »

Le fait acquis est que M. Frère ne veut pas de la révision, mais il n'est pas le seul, et plusieurs de nos conseillers communaux sont dans le même cas.

Donc, si « M. Frère ne peut détenir plus longtemps le mandat dont les liégeois révisionnistes l'ont investi, » il nous paraît difficile de ne pas appliquer la même mesure à MM. Warnant, Neef, Magis, etc., etc.

Le vieux philosophe de l'Organe du commerce a une manière toute particulière de défendre les intérêts des commerçants. Il leur donne des conseils que nous désirons de tout cœur leur voir mettre en pratique.

« Ce qui fait la force des sociétés coopératives, dit-il, c'est leur union, leur solidarité et leur mutualité. Que nos négociants s'unissent à leur tour, que les corporations s'organisent, qu'ils s'arrangent de manière à débiter leurs marchandises à un prix inférieur à celui des sociétés coopératives, ne fut-ce que d'un centime par kil. ou par mètre. »

A la bonne heure ! Nous nous entendons parfaitement sur ce point. Que les négociants vendent leurs marchandises à un prix inférieur à celui des coopératives et nous pouvons lui certifier que les coopératives se supprimeront d'elles-mêmes.

Et encore ! un doute nous reste. Quand les coopératives seront supprimées, est-ce que les commerçants ne profiteront pas de l'occasion pour relever leurs prix ?

On a essayé ce joli système à Gand et quelques boulangers ont vendu leur pain, — même à perte, — dans l'espoir de faire crouler le Vooruit.

Seulement le truc n'a pas réussi.

Réunion des évêques. — On lit dans le Journal de Liège : « Lundi et mardi les évêques de Belgique ont tenu à Malines, sous la présidence de M. l'archevêque de Malines, et en présence du nonce apostolique, leur réunion annuelle.

On ne dit pas si les autres ministres, MM. Beernaert, Thonissen, etc., assistaient à la réunion. »

Nous allons compléter les renseignements du journal en question.

Non seulement les ministres n'ont pas pris part aux discussions, mais M. Frère lui-même s'était fait excuser sous prétexte qu'il avait entamé avec le pape des pourparlers concernant le service personnel ; M. Pety de Thozée, parce qu'il était invité à dîner chez M. le comte Vanderstraeten-Ponthoz et M. Hanssens parce qu'il étudiait un projet de règlement communal ayant pour but de renforcer l'autorité du clergé dans les écoles.

Les susdits évêques ont profité de l'occasion qui les réunissait pour nous convier à prendre part, à l'église primaire de St-Nicolas, à la neuvaine solennelle en l'honneur du glorieux St-Roch et solennité de la Portioncule ou du pardon de St-François.

Voici une partie des festivités promises aux fidèles :

Dimanche 7 août : les messes et le salut auront lieu comme le dimanche précédent. Pendant le salut, on fera la procession à l'intérieur de l'église, en l'honneur de Notre-Dame du Saint Rosaire.

Mardi 9 août, à 8 heures, messe solennelle pour les confrères et les concours décernés.

Tous les jours de la neuvaine, les instruc-

tions seront données par le R. P. HILARION, du couvent des R. P. Récollets de Salzinnes!

Des instructions données par le R. P. Hilarion, c'est ça qui doit susciter l'hilarité de laiton, hilarions

mes frères, et n'oublions pas que les indulgences que nous gagnerons à ces sacrés exercices sont applicables aux âmes du Purgatoire.

C'est cela qui leur fera une belle jambe.

La Fédération de la vallée de la Meuse s'est réunie dimanche dernier en Congrès à Jupille.

L'assemblée, dit l'Avenir, a ensuite émis le vœu de voir toutes les associations ouvrières de la vallée de la Meuse entrer en lutte aux prochaines élections communales; et elle a chargé le Comité fédéral de convoquer le plus tôt possible dans ce but la section communale liégeoise de la Fédération.

En Suisse.

Le guide, montrant un pic très escarpé : — C'est de là-haut qu'un russe s'est tué l'an dernier.

— Par accident ?

— Non... pour son plaisir.

Entendu à la sortie de la séance du Conseil communal de lundi dernier :

Eh bin ! si nosse' bourguimais' pih' dè souk', Warnant, lu, pih' de vinaig' !!!!!

On lit dans la Chronique du 31 juillet :

Nous recevons, de Charleroi, la carte ci dessous, dont nous avons tenu à donner la reproduction exacte :

EGLISE DE LA VILLE-HAUTE  
AUJOURD'HUI VENDREDI  
à 8 heures du soir  
SALUT SOLENNEL  
avec le concours  
de la célèbre cantatrice M<sup>lle</sup> Dina Beumer

Eh ! bien, voilà un bon système ! — Quand on n'aura pas le sou pour aller au théâtre, ... on ira à l'Eglise.

Il fait une chaleur accablante. Deux journalistes sont assis l'un en face de l'autre à la table d'un café, — ils n'ont pas même le courage de parler du duel Boulanger-Ferry.

Enfin le plus énergique se décide et demande à son vis-à-vis :

Dans quel journal écris-tu maintenant ?

— Dans le Journal de Liège !

Immédiatement cela jette un froid dans tout le public et chacun respire un peu plus à l'aise.

Déplacements et Villégiatures.

M<sup>r</sup> Hogge : aux eaux bonnes.  
Max Desoer : à la Clâtre.  
Félix Ledet : en Californie.  
Célestin Demblon : Allée des Soupirs.  
Oscar Beck : à Montagu.  
M<sup>me</sup> Boonen : à Mirwart.  
L. de Thier : au Mont Blanc.  
Viot : à Montembœuf.  
Notaire Dagniolle : à Troie.  
Renier Malherbe : à l'île de Négros.  
Le quarré : à Celles.  
Servais, avocat : en Laponie.  
de Chestret : à Cuba.  
Saive : aux îles Canaries.  
L'avocat Guillot : à Glains.  
Le juge X. : à Lapanne.

RAHISSE.

Les bolgréies coopératives  
Dinet l'arrivé à dix heures commerçants  
Cula l'z metton d'vins les fibres  
Qui n'cesseront nin co d'vins dihe ans.  
Is hâblent tot so l'pauve ligoésse  
Il d'net qu'est fait p' les ruiner  
C'est hureux si n'pârdet nin l'esse,  
Is n'fet pus q' des haraguinner.

Les commerçants, c'est des filelles  
Is aiment b'icôp l'liberté  
A l'conlition qui n'âie qui zelles  
Qui s'p'less' mette en société  
Is crâboulet sans rime ni rime  
So leu g'z-ite. Et quand pârdet  
Vos diriz des Mareie tarame  
Qui n'savet pou qui raconter.

Li fin mot vollev' qui j'el' deie  
C'est des masques, des calotins,  
Qui v' d'let jouer l'comédie  
Tos avans l'air d'ess' m'â contins  
Is d'net qui fi qui l'conseil bague  
Et q'les sérieux bague s'âe avoi  
Is prend'nt po des vraies leus b'agnes  
Is n'front qui des moches à deux cous.

MESURE DEMOCRATIQUE.

Dans les Instituts payants, l'Administration communale a fait désigner, pour la distribution des prix, des récompenses jusqu'à concurrence de la moitié des élèves de chaque classe.

Dans les écoles communales non payantes, le TIERS des élèves seulement ont reçu des récompenses!

N'est-ce pas que c'est mesquin et bien digne d'une administration doctrinaire ?

Bibliographie.

Guides Thélos : L'Ourthe et ses affluents (l'Aisne, le Néblon, etc.) avec trois cartes détaillées, une carte d'ensemble et un plan. Liège, Emile Deeq, éditeur, prix : fr. 2-50.

M. Thélos dit trop modestement qu'il a fait « bon marché de la forme littéraire en faveur de la clarté des indications utiles à l'excursionniste ».

Ses guides sont, non seulement clairs et précis, mais d'une lecture agréable et nous avons refait en sa compagnie, assis dans notre fauteuil, une quantité d'excursions amusantes que nous avions faites jadis dans des conditions tout à fait différentes.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs qui n'ont qu'un jour ou deux à leur disposition, les excursions de Hamoir à Bomal par les bords de l'Ourthe et les rochers de Sy ; — celle de Bomal à Barvaux par la vallée de l'Aisne ; — celle de Barvaux à Hamoir, par Darbuy, Palenge, Borlon, Ocquier et la vallée du Néblon.

Ceux qui disposent de plus de temps se hasarderont à remonter l'Ourthe de Laroche à Houffalize, mais qu'ils n'oublient pas que, seuls, les touristes intrépides peuvent se permettre une pareille fantaisie.

Manque absolu d'auberges, même de cabarets, passages à gué de la rivière en plusieurs endroits, escalades à travers monts, descentes vertigineuses dans les taillis, absence complète de routes et de sentiers ; voilà ce qui caractérise l'excursion la plus pittoresque mais aussi la plus difficile de notre pays. Les femmes et les enfants feront bien de se contenter de la description de Jean d'Ardenne et de ne pas essayer de donner une nouvelle représentation de la « Caravane perdue dans le désert. »

F. H. M.

OUBLI

SON NET

Ne parlons plus du temps passé.  
Dans tes grands yeux laisse-moi lire. —  
— En ce temps-là, sombre délire,  
De tout je me croyais lassé ! —

Ton bras au mien est enlacé.  
Vois, devant nous, chacun sourire. —  
— Non, je ne saurais te décrire  
A quel point je fus terrassé ! —

Oubliions tout, puisque tu m'aimes,  
Qu'enverrais-je aux plus heureux mêmes ?  
— Mais alors je voulais mourir.

Goutons l'extase sans mélange  
— Puisque je ne dois plus souffrir,  
Par ta perfidie, ô mon ange.

ERAL.

LE DIEU MICHEL

Mon ami Alpinien, dont certainement vous connaissez les livres, est un romancier de grand talent, fier de sa race paysanne et fort amoureux des choses rustiques. Il habite les champs le plus qu'il peut, c'est-à-dire qu'il habite vers Belle-Vue, cherchant comme tant d'autres à trouver pas bien loin de Paris l'illusion du pays natal, et particulièrement heureux quand une rafale un peu rude imprime aux châtaigniers mi-civilisés de Clamart ou de Meudon les attitudes révoltées des vieux châtaigniers de montagne, ou quand le ruissellement d'un rayon de soleil bien clair sur les flancs exariés d'une sablonnière vient lui rappeler les éboulis pierreux et les escarpements de ses vallées.

Mon ami Alpinien a un chien-loup, bête affectueuse, mais hérissée, d'aspect féroce et malheureux, qui porte en souvenir de ses origines le nom terrifiant de Rattaz. Alpinien possède également trois fillettes, fleurs d'Orient écloses au pays des lilas, charmantes sous leurs cheveux bouclés, avec des yeux profonds nuancés de malice et de mélancolie. La cadette s'appelle Sarah, mais on l'appelle aussi Ranou et ce bizarre diminutif va bien à ces grands airs de petite princesse indienne. Pourtant quelque jour, la maman, je crois, fit un jour à table cette remarque : « Voici que Ranou entre dans ses dix ans, Ranou n'est pas un nom de grande personne et tournerait au sobriquet. A partir d'aujourd'hui plus de Ranou : c'est Sarah, mademoiselle Sarah qu'il faudra dire. » Et Sarah ou Ranou de sa voix timide : « Il y a aussi le pauvre Rattaz qu'on pourrait à présent appeler Tom... »

Cette subtile écloison d'esprit, cette précocité dans l'observation, communes aux trois sœurs, font que mon ami Alpinien, fort sagement et plutôt que les papas n'en ont coutume, s'est préoccupé des idées religieuses ou non à fourrer dans leurs petites têtes. Républicain, il veut en faire des républicaines et prend son avance pour cela.

« — Vois-tu, me disait-il l'autre jour, tandis que nous causions ensemble à travers bois, vois-tu qu'un prêtre vienne m'enlever ma nichée ? leur enseigner que je suis, moi leur père, un mécréant damné, leur faire

mépriser les champs, le soleil, la vie, la beauté, tout ce que j'aime, et préférer à ces gazons verts piqués de mugnets, où leurs mollets roses paraissent plus roses, les fleurs en papier découpé qui fleurissent aux pieds des Notre-Dame de la Salette et de Lourdes, des Miraculeuses et des Immaculées ! »

Alpinien était magnifique d'indignation ; les petites, la jupe troussée en queue de friquet, couraient dans l'herbe, joyeusement, comme de vraies païennes que ne gêne pas, mais pas du tout, la souillure du péché originel et qui n'ont jamais réfléchi sur le dogme peut régalant de l'éternité des peines.

Un incident vint troubler la fête : Ranou éprise d'imprévu trouva plaisant de tremper les pieds dans l'eau boueuse d'une ornière. Puis, sans qu'aucun raisonnement humain fut capable de lui faire comprendre la criminalité d'un tel acte, elle se déclara prête à recommencer, soutenant que ses bottines avaient chaud. « C'est bien, dit le père d'un air grave, c'est très bien, Ranou, tu es libre ; seulement je t'avertis qu'en mouillant encore tes bottines tu feras de la peine à Michel. » L'intervention de Michel décida Ranou qui, soudain, renouça à son caprice.

Ce Michel tenait dans la maison de mon ami une place considérable ; on l'invoquait à propos de tout, on expliquait par lui toutes choses : « Si vous n'êtes pas sages, nous le dirons à Michel ! » Ou bien encore : « Michel sera content puisque les leçons ont été bien apprises. » Je voulais savoir ce qu'était Michel, peut-être quelque ami, un parent de province à l'opinion de qui les enfants tenaient.

— Tu n'y es pas, me dit Alpinien ; ceci fait partie de mon système. Michel n'a jamais existé, Michel est un être chimérique et j'en suis même à me demander pourquoi je lui ai choisi ce nom de Michel. Comprends bien : jusqu'à quinze ans je ne veux laisser pénétrer dans le cerveau de mes fillettes, aucune des superstitions qui plus tard, fleurissent en mauvaises herbes. Pas d'histoire sainte, encore moins de catéchisme ! Une fois grandes et développées en liberté, elles se feront leur foi à leur guise.

En attendant, j'ai inventé Michel, et Michel a cela de bon qu'il me dispense de leur parler du Père Eternel.

— Mais, malheureux ami, m'écriai-je, c'est tout simplement un dieu nouveau, le dieu Michel ! que tu inventes.

— Tu crois ?

— Quelle folie, quelle imprudence, quand nous avons déjà tant de dieux !

— Que veux-tu, reprit Alpinien essayant, non sans lâcheté, de plaider les circonstances atténuantes, je n'avais pas réfléchi à cela. On se croit libre tout à coup des impressions reviennent. D'ailleurs, m'expliqua-t-il, dieu il y a, n'est pas un autre, c'est un dieu paterfamilias, un homme, un dieu sans diable et sans enfer, qui règne par la seule bonté, le dieu Michel enfin dont le nom rassure.

— Je ne me fie pas au dieu Michel ! Les dieux sont un peu comme les rois, tout sucre et tout miel quand ils commencent. Mais laisse faire ton Michel et d'ici à peu tu verras. Je te parie qu'avant un an tu lui auras adjoint un diable ; c'est nécessaire à l'équilibre, un diable est le Sénat de Dieu. Derrière le diable viendront des prêtres qui feront trafic d'indulgences et batront monnaie avec l'enfer. Michel s'enrichira. Michel aura des couvents et des temples, Michel alors deviendra tyranique et peut-être un jour, au nom de Michel et en ton nom (car si Michel est Dieu, tu es incontestablement son prophète) les bûchers se relèveront et le vent, dans des tourbillons de noir fumée sentant la grillade d'hérétique, promènera sur les champs en fleurs le cri des villes épouvantées.

Mon ami Alpinien baissait la tête, ayant comme une vision de son crime. Après un moment de silence il appela ses trois gamines :

— Grande nouvelle, Michel est mort !

— Pauvre Michel soupira Ranou.

Et le dieu Michel expiré prématurément, n'eut pas d'autre oraison funèbre.

PAUL ARÈNE.

Communications.

Le quatrième Congrès annuel de la Fédération des Jeunes Gardes et Cercles libéraux belges se tiendra les dimanches 18 et lundi 19 septembre prochains. L'assemblée générale des délégués a choisi la ville de Namur comme lieu de réunion du Congrès. L'ordre du jour a été unanimement fixé comme suit :

1° Représentation des ouvriers dans les corps constitués (Chambres législatives, Conseils provinciaux et communaux.)

2° Le programme du Congrès libéral progressiste et les élections législatives de 1888.

Hôtel Restaurant Vénitien  
Place du Théâtre  
M<sup>me</sup> Veuve HENNUS  
Propriétaire  
Dîners à prix fixe et à la carte.  
PLATS DU JOUR

## SAISON D'ÉTÉ

Villégiatures recommandées

DURBUY  
DURBUY  
DURBUY  
DURBUY  
DURBUY  
DURBUY

Hôtel de Liège  
VILLÉGIATURE POUR FAMILLES  
fr. 4 à 5 par jour  
L. GRESSET

### Hôtel de l'Ourthe

DURBUY

Tenu par M. François Daufresne

Maison recommandée aux touristes et aux familles bourgeoises.

Prix modérés

### L'HOTEL DES CHEMINS DE FER A HAMOIR

Tenu par A. DE BELVAUX

On y reçoit les touristes et autres personnes à pied et en voitures, table confortable et à prix modéré; vins vieux de toute espèce; promenades pittoresques dans les montagnes et dans les forêts; pêche à la ligne et excursions dans les environs, voir les ruines du Château de Logne, ancienne demeure du Singier des Ardennes. Billes routées et chemins de fer. Enfin, toutes les commodités et agréments de la campagne, font espérer que ces localités se ont visitées.

### Hôtel du Condroz

Tenu par L. Body-Fastré  
à OCQUIER

Pension bourgeoise. — Consommations choisies. — Cave soignée. — Voiture à la disposition des voyageurs.  
Communications faciles avec Hamoir, Duhy, Bervaux, Modave, etc., etc.

### Ecurie de la ville de Rome Maison de confiance

J. GERNAY-PAQUAY  
Rue Charles Rogier, SPA.

Loue chevaux de selle et voitures de toutes espèces.

### Hôtel des Deux Fontaines

CAFÉ RESTAURANT

RUE HAUTE-SAUVENIÈRE, A LIÈGE

T. PAPY

Cuisine bourgeoise. — Dîner à la carte et à prix fixe.

Téléphone à la disposition des clients.

Salon de Sociétés.

### WAUX - HALL DE LA SAUVENIÈRE

Tous les Dimanches, Lundis et Jedis  
à 8 heures du soir

### Concert de Symphonie

Direction J. MEURICE.

PROGRAMME VARIÉ

Consommations de tout premier choix.

### A la Petite Populaire

Café tenu par M. E. Mouzon

RUE DE LA RÉGENCE, 29

Consommations de 1<sup>er</sup> choix, Bières, Vins et Liqueurs

Journaux en lecture:

Le Cri du Peuple, La Réforme, Le Frondeur, Le Peuple, L'Avenir, Düsseldorf Volk-Zeitung, etc., etc.

Spécialité: Cais frais de la commune d'Occquier.

## Grande Brasserie Anglaise

DE

# CANTERBURY

Pale-Ale, Light-Pale-Ale, Imperial-Stout

BIÈRES EN FUTS

BIÈRES EN BOUTEILLES

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION

EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

Rue Chapelle-des-Clercs, 3, Liège

## MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, Liège

Consommations des premières Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets, Côtelettes et Viandes froides

MAISONS RECOMMANDÉES

## Grand Hôtel Charlemagne MOUZON SŒURS

26 — PLACE VERTE — 26

Table d'hôte à midi et demi et à 5 heures et demi. — Plats du jour de 11 heures du matin à 8 heures du soir.

## GRAND CAFÉ CHARLEMAGNE

PLACE ST-LAMBERT

Saison extra -- Bière de Tantonville -- Bock de Gruber  
Munich, etc., etc.

## 12 - BILLARDS - 12

Réunions les jours de Marché.

## LA POPULAIRE

Société coopérative, 4, place Verte, Liège

VIENT D'OUVRIR UNE

## BOULANGERIE

On l'on peut se procurer du pain de toute première qualité, aux conditions suivantes:

a) Pain blanc, 28 centimes le kilogramme. — b) Pain de froment, 24 centimes le kilogramme.

Au même n<sup>o</sup>, dégustation de LA POPULAIRE, bière de saison spéciale, d'une qualité réellement supérieure: 10 cent. le grand verre. — VIN DE BOIS EAUX, garanti pur, 1 franc la bouteille, 10 cent. le verre. — Orge et foin.

N. B. — Les salles du café sont constamment accessibles au public.

### RASSENSOSSE-BROUET

26, Rue Vinave-d'Ille, 26

ORFÈVRE CHRISTOFLE

SEUL REPRÉSENTANT

### Boucherie CORIN-WERSON

nouvellement établie

39, Rue de la Régence, 39

se recommande au public par la bonne qualité de ses marchandises et la modicité de ses prix.

## J.-D. HANNART ET C<sup>ie</sup>

MANUFACTURE

DE

## CHAUSSURES

8, Mosdyk, Liège

Seule fabrique qui chausse le client directement

Maisons de vente à fr. 12-50

LIÈGE

22, Rue de l'Université, 22

ANVERS

7, Rue Nationale, 7

BRUXELLES

33, Rue de la Madeleine, 33

Les Réparations se font au prix coûtant

**Incroyable !!!**

Seule succursale

DE

La plus grande chapellerie du monde

AUX

## TROIS FRANÇOIS

RUE LÉOPOLD

LIÈGE coin de la place St-Lambert LIÈGE

Choix considérable de

CHAPEAUX DE SAISON

3 FR. 60

(FEUTRE ET PAILLE)

Maison Centrale

56 - Rue Neuve - 56, à Bruxelles



Compagnie "Singer,"

DE

NEW-YORK

Machines de tous les modèles et pour tous travaux

DERNIÈRE INVENTION

La machine à « Navette oscillante » est la meilleure que l'industrie ait produite.

PLUS D'ENFILAGE DE LA NAVETTE

Par la suppression des engrenages, la marche de la machine a acquis une légèreté et une rapidité incontestables.

Aiguilles excessivement courtes et par là plus résistantes.

Fr. 2-50 par semaine. 10 p. c. de remise au comptant.

Liège: rue de la Régence, 7.

Seraing: rue Léopold, 65.

### Maison Joseph THIRION

MÉCANICIEN

Délégué de la ville à l'Exposition de Paris

3 - Place Saint-Denis - 3

LIÈGE

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRISER et ROSMAN, garantie cinq ans. Apprentissage gratuit.

Atelier de réparations.

Pièces de rechange.

Fil, Soie, Aiguilles, Huile et Accessoires.

Lecteurs! Si vous voulez dans acheter un parapluie de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la

### Grande Maison de Parapluies

48, RUE LÉOPOLD, 48

qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés, même à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

### Economie sérieuse.

En achetant les fournitures de Bureaux et classes, papiers à lettres, chromos, etc., moitié prix des concurrents.

## A LA CARTONNERIE

Rue Souverain-Pont, 25, Liège.

### Café Bruxellois

Rue de l'Université, 28

(Joignant les bureaux des postes)

Tenu par

V<sup>e</sup> Ad. COOMANS-MOUZON

Consommations de premier choix. — Faro. — Lambic.

### Librairie D'HEUR

21 - Rue du Pont-d'Ille - 21

Dernières nouveautés en vente:

V. HUGO: Les Misérables.  
D'ANNY: Les deux Orphelins.  
A. DUMAS: Les trois Mousquetaires.  
" Le Comte de Monte-Christo.  
X. DE MONTEPIN: Simone et Marie.  
L. BOUSSENARD: Le Tour du Monde d'un gamin de Paris.  
A. RASCOWITZ: Les Tremblements de Terre.  
E. SCR: Les Mystères du Peuple.  
" Les Misères des Enfants trouvés.

Le tout en souscription permanente à 10 centimes le numéro.  
Le dernier roman d'EMILE ZOLA: La Terre, paraît en feuilleton dans le Gil Blas.

Liège, Imp. Emile Pierre et Frère.